

Francken sollicite (enfin) l'Europe

AFFAIRE DES SOUDANAIS Une recherche des bonnes pratiques pour les rapatriements

- Le secrétaire d'Etat confirme qu'aucune analyse n'est menée par l'Office des étrangers pour vérifier les risques d'un rapatriement.
- « Manque d'expertise. »

Presque discret, le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration avait fait un pas de côté ces dernières semaines sur le dossier sensible des rapatriements de Soudanais, laissant le Premier ministre gérer le front parlementaire et médiatique. Mercredi, il annonçait devant une Commission intérieure désertée être en train de sonder ses partenaires européens à la recherche de bonnes pratiques. « *Un peu tard* », grince l'opposition. Depuis que les témoignages de Soudanais affirmant avoir été torturés à leur retour à Khartoum ont été publiés, le gouvernement se retranche derrière l'attente des résultats de l'enquête menée par le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. Refusant ainsi de commenter la façon dont l'Office des étrangers a vérifié ou non les risques encourus par les Soudanais à leur retour. Le secrétaire d'Etat, cependant, a donné un peu plus d'explications. Et adouci sa communication.

« *Le meilleur moyen de vérifier la conformité de l'article 3 reste la procédure d'asile et cela correspond à la voie européenne*, a persisté Theo Francken (N-VA), interrogé inlassablement par Monica De Coninck (SPA) sur les méthodes de son administration. *Je vous rappelle que c'est la première fois qu'on est confronté à un groupe aussi important qui*

refuse de demander l'asile. Bien sûr, cela pose un problème parce qu'il s'agit d'un pays difficile. Mais comment voulez-vous qu'un agent de l'Office des étrangers puisse vérifier les dires d'un Soudanais qui affirme venir du Darfour, alors que c'est parfois même impossible pour des experts du Commissariat aux réfugiés et aux apatrides ? »

« C'est vrai qu'il faudrait avoir un mécanisme. Peut-être recruter des analystes ? » THEO FRANCKEN

Sur les bancs de la Commission, ils sont... trois députés présents pour sa réponse (outre la SPA, l'Ecolo Benoît Hellings et la PS Julie Fernandez Fernandez). Et le secrétaire d'Etat de développer en substance : hormis les cas particuliers de la Syrie ou de l'Erythrée, pays vers lesquels il est impensable de renvoyer une personne, même en situation illégale, les migrants sont dans l'obligation de s'inscrire

dans la légalité. Donc demander l'asile s'ils craignent un retour ou rentrer. La réticence est symptomatique à la fois des pressions des passeurs et de la volonté de contourner le système de Dublin (qui les bloquerait en Italie). 90 Soudanais ont d'ailleurs été renvoyés vers un pays européen depuis le 1^{er} août, pour 10 retours vers Khartoum. Des personnes originaires du Darfour, du Kordofan du Sud ou du Nil bleu – ré-

gion dangereuse, justifiant une protection – auraient fait partie des rapatriés ? « *Dire qu'on vient du Darfour n'est pas suffisant, or les agents de l'Office n'ont pas les compétences pour vérifier. Ils n'ont pas été formés, n'ont pas l'expertise.* »

Le Premier ministre avait pourtant clairement exprimé lors dans sa communication Facebook sur le sujet que « *l'Office des étrangers est chargé de réaliser une analyse du risque éventuel de violation de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) interdisant les traitements inhumains et dégradants. Tout retour doit faire l'objet d'un examen de conformité à l'article 3 de la CEDH, cela a été confirmé par le directeur général de l'Office des étrangers* ».

En envoyant un questionnaire à ses homologues européens, le secrétaire d'Etat a pu dresser une liste provisoire de pays opérant des retours forcés vers le Soudan (Allemagne, France, Grèce, Pays-Bas, Norvège, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse – tous n'ont pas répondu). Et cette question complémentaire, dont il attend encore les réponses : « *Comment faites-vous pour rapatrier des Soudanais qui refusent de demander l'asile ?* »

« *C'est vrai qu'il faudrait avoir un mécanisme, reconnaît benoîtement Theo Francken. Peut-être recruter des analystes ? Mais la*

question n'est pas si simple. »

Le SPA est furax. Il faut dire que le parti avait interpellé le secrétaire d'Etat en... septembre, pour, précisément, consulter ses partenaires. « *Maintenant, c'est un peu tard.* » ■

LORRAINE KIHIL

PARC MAXIMILIEN

Nouvelles actions policières

La police interviendra dans les jours qui viennent pour endiguer l'afflux de migrants dans le quartier de la gare du Nord, a indiqué mercredi Jan Jambon. Selon un comptage effectué mardi soir lors de la distribution de nourriture, quelque 600 migrants étaient présents alors qu'ils n'étaient que 100 à la mi-novembre, 250 à la mi-décembre et 500 le 1^{er} janvier. Le ministre a été mis sur le gril par les députés à cause de ses déclarations d'après lesquelles, depuis l'annonce de la suspension des rapatriements vers le Soudan, le nombre de Soudanais avait augmenté de manière « exponentielle » dans le quartier, leur part parmi les migrants interceptés passant en un mois de 3,9 % à 5,2 %. Il a toutefois reconnu qu'il n'était pas en mesure de prouver « scientifiquement » le lien entre la décision du 20 décembre et cette hausse. (b)